

CORRESPONDANCES



CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction
Nicolas PUIG

Comité de rédaction
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
François SIINO
Dominique VALERIÄN

Correspondances est publié par l'Institut de
Recherche sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 Tunis
Téléphone : (1) 796-722
Fax : (1) 797-376

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 769-640 / 769-641
Fax : (7) 761-475

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
2500 ex. Imprimeries Réunies

CONTEXTES ET ETAT D'UNE RECHERCHE : LES ETUDES URBAINES AU MAROC

Mostafa KHAROUFI
IRMC, TUNIS

Au Maroc, la ville est devenue un espace central et une zone critique qui capitalise de plus en plus les savoirs en sciences sociales, comblant ainsi les lacunes qui ont longtemps caractérisé le thème de l'urbain. En effet, jusqu'aux années 1960, les campagnes étaient au centre des enjeux sociaux et politiques alors que le monde urbain séculaire entrait dans une phase de pleine mutation. Les villes ont subi, depuis, un exode rural tellement important que l'accès à un minimum de citadinité ne va pas parfois sans confrontation avec l'Etat. Les mouvements sociaux dont les villes marocaines sont fréquemment le théâtre sont des expressions spectaculaires de la crise urbaine. Ils font passer les problèmes des villes, au rang des priorités et imposent de trouver des solutions aux difficultés concomitantes à leur extension.

Ce THEME tente de donner un bref aperçu sur l'urbanisation et les travaux de recherches sur les villes au Maroc. Toutefois, il ne prétend pas dresser un bilan exhaustif de la recherche urbaine et des institutions qui les initient.

L'URBANISATION AU MAROC : UN DYNAMISME INÉGAL

Alors que la population rurale n'a progressé au Maroc en moyenne que de 1,8% entre 1960 et 1971, la population urbaine s'est accrue de 4,28% et le taux d'urbanisation est passé de 29% à 35% en 11 ans. L'espace géographique du Maroc est de ce fait marqué par l'extraordinaire essor des villes et les changements induits par l'urbanisation. Cependant, les rythmes de cette urbanisation restent différenciés et le rééquilibrage récent des disparités régionales en matière de concentration de la population citadine n'éclipse pas la prédominance de l'axe côtier (Casablanca-Rabat-Kénitra) qui regroupe 40% de la population urbaine du pays. Les résultats du dernier recensement (1982) montrent que les grandes villes marocaines marquent une pause dans leur expansion annuelle (3,3%) alors que les villes moyennes de plus de 100 000 habitants connaissent une poussée significative (5,3%) (NACIRI, 1992 ; ABOUHANI, AMEUR et al., 1988). Le ralentissement de la croissance des grandes villes est de toute évidence lié à la réduction des possibilités d'intégration pour les migrants issus des campagnes, aux efforts de décentralisation profitant aux centres urbains plus petits en pleine expansion, aux migrations descendantes de fonctionnaires vers les villes moyennes et petites.

Au cours des trois dernières décennies, le processus d'urbanisation n'a pas revêtu les mêmes formes sur l'ensemble du territoire et le fait urbain s'est diffusé de manière

contrastée. Toutes les villes ne participent pas avec la même intensité à la phase d'urbanisation que connaît le pays au cours de ce siècle. Les trente dernières années ont vu un espace marocain profondément modifié avec un développement régional inégal et un réseau urbain hétérogène opposant les villes "modernes" dynamiques à des centres traditionnels plus amorphes (ESCALIER 1981, p. 33). L'indice d'urbanisation réside dans la multiplication par environ 22 de la population des villes : 400 000 citadins sont comptabilisés au Maroc en 1900 et 8,6 millions au recensement de 1982 ; en 1992, la population urbaine est estimée à 12,4 millions (NACIRI, 1992, p. 6) et son rythme de croissance est resté soutenu comme l'indique la série statistique suivante :

TABLEAU 1
CROISSANCE URBAINE AU
MAROC ENTRE 1960 ET 1980

Année	Pop. urbaine (en million)	Accroissement annuel %	Taux d'urbanisation %	Pop. totale (en million)
1960	3,4	4,2	29	11,6
1971	5,4	5,4	35	15,4
1982	8,7	4,7	43	20,3

Source : Direction de la statistique, rapporté par NACIRI, 1992, p. 6.

La configuration de l'expansion urbaine du Maroc se trouve bien résumée par une expression de Jacques BERQUE décrivant la multiplicité des formes de la ville qui juxtapose : "médina, villeneuve et bidonville" avec des logiques contradictoires et de grandes disparités sociales. BERQUE (1974, pp. 160-61) écrit à ce propos : *"L'urbanisation s'accroît, faisant varier l'un par rapport à l'autre des trois types que nous avons étudiés. La médina ne semble pas mettre à profit, dans l'ordre de la nouvelle citadinité, les valeurs qu'elle avait pourtant illustrées durant la guerre d'indépendance. A la trilogie classique : artisan/commerçant/ulémas s'en substitue une autre, sur le mode de la précarité : petit employé/prolétaire/sous-prolétaire. D'ailleurs, les ruraux l'ont envahie. Le bidonville prolifère, accusant d'ailleurs, ça-et-là, l'aptitude à la mobilité sociale, et non sans révéler une certaine énergie dans la conciliation du changement économique avec les structures familiales traditionnelles. La villeneuve, rapatriée, pourrait-on dire, centralise les dynamismes et articule la nouvelle conjonction."*

Les 27 villes traditionnelles (ou médinas) d'avant le protectorat français (1912-1956) côtoient les villes nouvelles créées pour les Européens et traduisent, au-delà de l'architecture et de la planification, une rupture entre ces deux types de cités. Les villes n'ont pas résisté longtemps à la croissance exponentielle et on a vu se développer à leurs marges de nouvelles formes d'habitat non-réglementaire telles que le bidonville et le logement clandestin, résultats le plus souvent de la déconcentration démographique des anciennes médinas. Les vieux centres soumis à l'exode rural, intensifié par l'effet des sécheresses, vont "déverser" une partie de leur population vers les quartiers périphériques. L'extension des bidonvilles et de l'habitat clandestin populaire est devenue une alternative face à la forte demande de logement des couches à faibles revenus. Ainsi, le bidonville reste un élément urbain significatif, abritant environ 10 % (contre 13% en 1982) de la population urbaine marocaine en dépit des mesures prises pour améliorer le sort des populations bidonvilloises (NACIRI, 1992, p. 13). La création au Maroc, par le Ministère de l'Habitat, de l'Agence Nationale

de lutte contre l'Habitat Insalubre (A.N.H.I.) n'a pas permis de reloger les populations à faibles revenus malgré plusieurs programmes d'appui au logement.

Depuis la fin des années 60, ces formes d'habitat (surtout le logement clandestin) prolifèrent et jouent un rôle important dans les processus de croissance urbaine au Maroc. Situés souvent à l'intérieur des périmètres urbains municipaux, habitat clandestin et bidonville relèvent pour leur gestion des services municipaux et constituent une part importante des problèmes de gestion urbaine. Ils font, depuis les années 1960, l'objet d'interventions en vue de leur restructuration en raison de leur prolifération anarchique et des problèmes sociaux, économiques et politiques que pose leur propagation. Considérés par les pouvoirs publics comme illégaux, ces formes d'habitats présentent des logements construits sans autorisation sur des terrains non viabilisés et sous-équipés. Ils demeurent, malgré ces contraintes, et comme l'ont démontré des enquêtes de terrain, un moyen permettant à plusieurs couches sociales, pauvres et moyennes, de s'offrir un logement dans la ville (NACIRI, 1992, p. 17, AMEUR 1988, pp. 1171-81).

Plusieurs aspects de ces phénomènes imputés à l'intensité de l'exode rural ont été déjà étudiés. Ce qui semble en revanche avoir été négligé par la recherche, c'est la part de la population citadine dans l'alimentation en effectifs de l'habitat clandestin car, comme le fait remarquer NACIRI (1992, p. 30), l'arrêt de l'exode rural n'empêche pas l'apparition de l'habitat clandestin, ni sa prolifération.

La crise actuelle accentuée par le désengagement de l'Etat en matière d'investissement, de création d'emplois et d'aménagement urbain explique l'épanouissement du logement clandestin (200 000 logements au Maroc). Ce dernier est aujourd'hui une forme de réponse à la crise du logement qui n'épargne pas les villes petites et moyennes.

La recherche sur la question de l'habitat au Maroc a fourni de nombreuses études sur ces pratiques d'occupation de l'espace urbain qualifiées différemment selon les contextes urbains : habitat précaire, illégal, spontané, informel, clandestin, etc. Plusieurs monographies de quartiers informels dans les villes de Tanger, Salé, Settat, Fès, illustrent une analyse de la question de la spéculation immobilière, devenue un élément clé dans la dynamique des villes ayant généré de nouveaux rapports de pouvoir et facilité l'éclosion de nouvelles couches sociales : une "néo-bourgeoisie" dépositaire de fortunes provenant essentiellement des spéculations foncières et de "nouveaux pauvres", notamment des fonctionnaires au pouvoir d'achat affecté par la crise et condamnés à se loger comme les familles pauvres dans les marges des villes (AMEUR, 1988; ABHATH, 1987).

TABLEAU 2
PART DES LOTISSEMENTS
CLANDESTINS DANS HUIT VILLES
MAROCAINES

Villes	Population habitant en clandestin	Population urbaine en 1982	Pourcentage
Rabat	49 000	550 000	8,9 %
Salé	140 000	314 000	44,5 %
Fès	129 000	517 000	24, %
Marrakech	110 000	485 000	22,6 %
Oujda	90 000	260 000	34,6 %
Tanger	55 000	320 000	17,0 %
Tétouan	55 000	200 000	27,5 %
Meknès	35 000	346 000	10,0 %

Source : ABOUHANI, AMEUR et al. 1988, p. 18.

Bidonvilles et logements clandestins, deux formes d'habitat s'agréant autour du foncier et de l'accès au sol, sont depuis quelques années d'importants éléments de la recherche sur les problèmes urbains. Les études initiées à ce sujet par le ministère compétent visent, entre autres, la régularisation foncière de ces quartiers, l'accès aux équipements et services urbains par les populations concernées, la reconstruction partielle du parc de logements pour les populations déplacées (I.N.A.U. 1985, 11). D'autres recherches sur la question du foncier ont permis d'identifier les rapports sociaux qui se développent, à partir des relations entre les hommes et les biens immobiliers. Elles autorisent à présenter le foncier et l'immobilier comme le produit d'actes et de processus socio-économiques, de production et de gestion marqués par les mouvements de concentration et d'accaparement des terrains, et donc par l'exclusion et l'expropriation d'autrui (DURANT-LASSERVE, 1983, p. 11 ; AMEUR, 1982).

Ces recherches sur le foncier ont montré que l'accroissement de la population des grandes villes s'accompagne d'une tendance à la réduction des espaces susceptibles d'être occupés par les gens pauvres. La possibilité précaire qu'ils avaient d'occuper illégalement différents terrains pour y construire des logements ou bidonvilles tend aujourd'hui à se restreindre, en raison d'une importante spéculation foncière.

Au niveau des services urbains, l'insuffisance des équipements collectifs et leur inégale répartition dans l'espace (services administratifs, éducation nationale, transport en commun, santé) témoignent de leur inefficacité. Il y a un déficit notoire des hôpitaux de zones à l'échelle du pays : selon les normes il en faudrait 80 à 100 et il n'y en a que 11. Les transports collectifs, secteur sensible dans les grandes villes, notamment à Casablanca où ils favorisent la mobilité géographique des groupes sociaux pauvres, leur permettant de se déplacer à bon marché et de saisir des opportunités offertes par le secteur informel, connaissent de graves difficultés : déficit chronique, vieillissement du parc des véhicules, encombrement. La question des transports urbains a retenu l'attention de N. BREJON de LAVERGNEE (1991) au cours de sa recherche menée sous l'égide de l'Institut National d'Aménagement Urbain (I.N.A.U.) sur la région Nord-Ouest (Tanger-Kénitra-Rabat-Casablanca). L'auteur conclut à l'insuffisance des équipements et à l'apparition dans certaines villes de dysfonctionnements qui ont tendance à s'aggraver. Carences et surfacturation des services affectent aujourd'hui les classes moyennes qui n'étaient pas exposées à ce genre de difficultés. La réussite des projets gouvernementaux dépend de la capacité des pouvoirs publics à maîtriser le double phénomène de l'exode rural et de la croissance urbaine et d'éviter qu'ils ne débouchent sur des phénomènes de convulsions sociales dont les émeutes de 1965, 1981, 1984, 1990 sont les illustrations.

ETAT DE LA RECHERCHE . L'évolution actuelle des recherches urbaines et la périodisation de leurs grandes tendances au Maroc indiquent que la montée des préoccupations urbaines au Maroc est récente. Signalons toutefois qu'avec la colonisation (1912-1956) un intérêt particulier a été porté à une planification urbaine bien déterminée qui traduisait toutes les divisions spatiales entre Marocains et Européens. Toutefois, les projets urbains de Lyautey et l'équipe d'architectes qui l'accompagnaient n'ont pas permis à la question urbaine d'occuper une place similaire à celle accordée aux zones rurales

dans la recherche coloniale. Dans le contexte d'une campagne militaire de pacification (1912-1936) menée essentiellement contre le monde rural résistant farouchement, les sujets d'interrogations majeures de la recherche se situaient dans les campagnes.

Depuis l'indépendance, l'espace urbain marocain a constitué un laboratoire d'essai pour des expériences volontaristes dans le but d'éviter aux villes une dérive insurrectionnelle. L'idée d'"ordre urbain", née durant la période coloniale, ne s'est jamais éclipsée et plusieurs choix en matière de politique urbaine ont été effectués suite à des mouvements sociaux dans les villes. La politique de l'Etat marocain en matière d'urbanisme consistait à limiter le poids des villes en freinant l'exode rural (prêts aux paysans, Promotion Nationale¹). Or les choix agraires effectués dans les campagnes ayant favorisé la grande propriété irriguée, n'ont assuré que provisoirement la stabilité de la main-d'oeuvre rurale. Les autorités marocaines ont compté sans les caprices du climat (sécheresses) qui affectent les campagnes et accélèrent leur désertion. De plus, les questions d'urbanisation n'ont pas été prises en considération avec la même préoccupation selon les époques. Marqué par la fluctuation en matière de politique urbaine, l'intérêt était tantôt dirigé vers le monde rural, tantôt vers les problèmes de rapidité de croissance des villes. Recherches universitaires et préoccupations officielles ont tantôt convergé tantôt divergé. Mais on ne peut cacher la dimension politique des recherches : celles-ci sont le plus souvent commandées par le contexte et l'état des rapports de forces entre Etats et sociétés urbaines, montrant ainsi que les préoccupations politiques l'emportent toujours. Aussi, au Maroc, ne s'est-on jamais autant intéressé officiellement aux villes qu'aux moments forts des problèmes urbains : création de commissions où décideurs, aménageurs et experts se sont saisis véritablement et à leur manière du dossier de la ville.

Les priorités accordées à l'aménagement des villes (découpages administratifs, tracé de grandes artères, équipements) sont guidées par une volonté de contenir des mouvements de protestation. La première insurrection urbaine du Maroc indépendant (mars 1965) a inspiré au pouvoir la nécessité d'une prise en charge efficace des problèmes de la ville. Aussi, la période qui suit (1965-1971) connut-elle une réflexion approfondie sur les problèmes de l'aménagement urbain et rural et le début des recherches sur les conséquences de la croissance urbaine en vue d'un aménagement des villes dans une perspective à long terme (NACIRI, 1992 (a)). Les velléités d'aménagement urbain répondent à deux objectifs, d'une part, prévenir le développement anarchique des cités ; d'autre part, accroître l'omnipotence d'un Etat indépendant face à la montée du prolétariat et de l'intelligentsia urbains. Parallèlement, l'adoption par le Maroc de la Charte communale en 1976, qui suppose des élections au suffrage universel des collectivités locales montre, a priori, un désir

N O T E S (1) La Promotion Nationale, qui repose en grande partie sur l'aide étrangère, finance par l'octroi de dons en nature (farine, huile) le maintien le plus longtemps possible des paysans sans terre dans les campagnes.

d'impliquer les populations dans la gestion urbaine. La décentralisation, consacrée juridiquement par cette Charte communale, reste toutefois limitée par une tutelle excessive des appareils de l'Etat, notamment du ministère de l'Intérieur et de l'Habitat. Les découpages administratifs effectués récemment à Casablanca et en passe d'être étendus au reste du pays amenuisent les prérogatives des corps municipaux et leur confèrent un rôle mineur. En marge de ce dispositif de la planification urbaine, le département de l'Habitat et les organismes qui lui sont liés jouent un rôle non négligeable dans le développement urbain. D'autres écueils dans la gestion urbaine sont à souligner : lenteur des études et procédures d'homologation des plans d'aménagement, absence de planning de réalisation et de budgets prévisionnels les accompagnant, etc... L'extension des périmètres urbains, visant l'intégration des zones d'habitat clandestin n'ont souvent pour effet que l'apparition de nouvelles zones de constructions clandestines et les solutions arbitraires ont montré leur inefficacité : aux constructions clandestines développées horizontalement se substituent les bidonvilles sur les toits. Un échantillon de cinq municipalités, objet d'une recherche récente, révèle les défaillances d'un système encore marqué par la centralité et la faiblesse notable des équipements éducatifs et de santé. En ce domaine, les réalisations sont inférieures de moitié aux besoins du pays. De fait, les interventions des autorités pour remédier à l'habitat insalubre n'ont qu'une portée limitée (BAHI et HAMDOUNI-ALAMI, 1992).

L'un des apports majeurs des géographes et sociologues marocains réside dans l'élaboration de cadres conceptuels et méthodologiques interprétatifs pour des contextes urbains en pleine mutation, afin de refléter tout d'abord les conséquences de la rapidité de l'évolution urbaine dont on ne peut évaluer circonstanciellement les conséquences (NACIRI, 1992 ; SOUAFI et EL-IRAKI, 1992 ; BERRIANE, 1986 ; ZNIBER, 1986 ; AMEUR, 1982 ; ABOUHANI, 1976, etc). Cela devait commencer par les définitions en usage de la ville. Certes, des recherches monographiques à l'exemple de *Casablanca* d'André ADAM (1968) ont fourni des données de base intéressantes sur les villes marocaines mais, au fur et à mesure de l'accélération du rythme de l'urbanisation, elles révèlent quelques insuffisances à appréhender les réalités spécifiques de l'urbanisation au Maroc.

Depuis la création dans les années 1980 de nouvelles universités au Maroc, la recherche connaît un intérêt particulier stimulée par l'accroissement du nombre d'étudiants et enseignants-chercheurs. Celui-ci est lié à une généralisation et une popularisation de l'enseignement supérieur, conséquence de l'octroi de bourses pour les Marocains étudiant à l'étranger ou à l'intérieur du Maroc. Plusieurs disciplines s'en trouvent alors encouragées, notamment la géographie et l'architecture qui vont s'intéresser particulièrement à la ville. Tétouan, Marrakech, El-Jadida, Tanger, Meknès, Oujda, Mohammedia sont aujourd'hui dotées d'universités même si leurs structures sont encore embryonnaires. Elles pourraient bien être des points de départ pour des recherches futures et d'ores et déjà il en est résulté un accroissement du nombre de mémoires de maîtrise et de D.E.S (Diplômes d'Etudes Supérieures).

A côté de la douzaine d'universités que compte aujourd'hui le pays, signalons le rôle joué par l'Institut National d'Aménagement Urbain (I.N.A.U.), créé en 1981, dans la

réalisation d'études sur les équipements collectifs et leur aménagement, dans l'espace. Y sont catalogués plusieurs études sous forme de mémoires de fin d'études ou de projets qui engagent les étudiants au sein de cellules de recherches axées sur les thèmes répondant essentiellement aux préoccupations de l'administration et des collectivités locales. Des enquêtes de terrain sont ainsi effectuées sur les questions d'intégration et d'approches sectorielles de la planification urbaine donnant une orientation vers une spécialisation des thèmes.

Par ailleurs, des sujets concernant la ville sont pris comme objet de recherche dans les différents instituts. A l'Institut National des Statistiques et de l'Economie Appliquée (I.N.S.E.A.) on s'est intéressé à la question de l'artisanat, des bidonvilles, des migrations internes. L'Ecole Nationale d'Administration Publique (E.N.A.P.) a développé les études sur le thème des problèmes de gestion urbaine à travers l'analyse des collectivités locales.

La création du Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation (C.E.R.F.) qui dépend de la Division de l'urbanisme et de l'habitat va aider à la réalisation de travaux sur l'aménagement du territoire : aménagement régional, réseaux urbains, opérations d'habitat. Les recherches ont touché aussi aux domaines du fonctionnement urbain, emploi, circulation, équipements d'infrastructure, gestion et ressources municipales (Voir ABOUHANI, AMEUR et al., 1988).

Les problèmes spécifiques des médinas sont abordés lors d'études menées par la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture ainsi que par la division de l'Environnement au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire. Il faut dire qu'à l'exception de la Délégation de la cellule de sauvegarde de la médina de Fès et du Laboratoire Public d'Essai et d'Expérimentation qui ont initié une recherche suivie d'une rénovation, de nombreuses recherches restent sans suite en l'absence d'intervention sur l'espace des médinas. Signalons aussi que grâce à des interventions de l'USAID, de la C.E.E. et de la Banque Islamique, plusieurs opérations de réhabilitation ou de restructuration de bidonvilles ont été menées.

Concernant la production de la recherche urbaine au Maroc, ABOUHANI, AMEUR et al. (1988) signalent qu'entre 1968 et 1977 une quarantaine de thèses étaient inscrites dans les universités françaises, dont la majorité portaient sur les problèmes classiques de bidonvilles, logements sociaux et médinas. L'Ecole Nationale d'Architecture créée en 1980 a de même permis à partir de 1986 l'élaboration de mémoires de fin d'études. On y traite des thèmes relatifs à l'aménagement urbain, du centre ville de manière particulière et des médinas. Au sein des universités, si les questions urbaines restent marginales dans les disciplines comme le droit ou l'économie, elles font une percée remarquable en géographie entre 1980 et 1986 : 6 à 12 thèses par an (ABOUHANI AMEUR et al, 1988, p. 54).

Récemment, un travail de recension et d'analyse secondaire statistique et lexicologique des études doctorales sur l'aire arabo-musulmane dans les universités françaises concernant environ 6 500 titres, sur une période de 20 ans de recherches (1971-1991) montre une importante production doctorale marocaine en France. Parmi les thèses sur l'urbain, 33 portent sur la Tunisie, 58 sur l'Algérie, 149 sur le Maroc. La géographie participe fortement à ces recherches et la grande ville se taille une part importante des études : Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat, etc. (LEIMDORFER et VIDAL, 1992, p.14).

CONCLUSION L'urbanisation accélérée dont témoignent le réveil des villes régionales et la croissance soutenue des petites villes et des agglomérations rurales devenues chefs-lieux de province donnent au thème de la ville une grande importance dans le Maroc actuel. Si la recherche universitaire et extra-universitaire en a présenté de larges aspects, beaucoup de thèmes restent peu couverts : pauvreté, environnement, femmes et enfants en milieu urbain, problèmes des médinas et plusieurs disciplines comme l'économie, le droit, les sciences politiques ignorent encore la thématique urbaine. Au sujet de la défaillance des structures urbaines dans les grandes métropoles, plusieurs études ont été publiées mais on ignore souvent, depuis la généralisation de la crise économique à l'ensemble de l'armature urbaine, l'état des villes petites et moyennes. Les recherches apparaissent à ce jour relativement conformes à l'évolution urbaine du pays, où les petites villes sont délaissées. Pourtant, la généralisation aux villes secondaires de la déficience de secteurs particuliers (logement, transport, etc) et l'absence d'intégration sociale incitent à forger des instruments d'analyse plus pertinents en élargissant le champ des recherches.

R E P E R E S
B I B L I O G R A P H I Q U E S

ABOUHANI Abdelghani, AMEUR Mohamed et al. - "La recherche urbaine au Maroc : un état de la question". - *Pratiques urbaines*, n° 6, 1988.
 ADAM André. - Casablanca : essai sur la transformation de la société marocaine. - Paris : CNRS, 1968.
 AMEUR Mohamed. - Spéculation et lotissements clandestins à Monfleury. - Thèse de 3ème cycle en Géographie. - Toulouse : Université de Toulouse Le-Mirail, 1988.
 AMEUR Mohamed. - "Le logement des pauvres à Fès : processus de production et tendances de l'évolution". - *Revue Tiers-Monde*, tome XXIX, n° 116, octobre-décembre, 1988, pp. 117-81.
 BADUEL Pierre Robert. - "La production de l'habitat au Maghreb". - *Habitat, Etat, société au Maghreb*. - Paris : CNRS, 1988.
 BAHI Hassan et HAMDOUNI-ALAMI Mohamed. - Urbanisation et gestion urbaine au Maroc. - Rabat : Imprimerie Toumi, 1992.
 BERQUE Jacques. - "Médinas, villeneuves et bidonvilles". - *Maghreb, histoire et sociétés*. - Paris : J. Duculot, 1974, pp. 118-161.

BERRIANE Mohamed. - "Le tourisme et la petite ville au Maroc". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : URBAMA, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 187-207.
 BREJON de LAVERGNEE Nicolas. - Politiques d'aménagement du territoire au Maroc. - Paris : L'Harmattan, 1992.
 CHEVALIER Agnès et KESSLER Dominique. - Economies en développement et défis démographiques : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie. - Paris : La documentation française, 1989.
 CHALINE Claude. - Les villes du monde arabe. - Paris : Masson, 1990.
 DURANT-LASSERVE Alain et TRIBILLION Jean-François. - "La production foncière et immobilière dans les villes des pays en développement". - *Hérodote*, n° 31, 4ème trimestre, 1983, pp. 9-37.
 EL GHAZALI Abdelaziz. - "L'approche du concept de l'urbain, le cas du Maroc". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : URBAMA, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 47-67.

R E P E R T O I R
B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ESCALIER Robert. - Citadins et espace urbain au Maroc - Tours : Urbama, *Fascicule de recherche* n° 8, 2 tomes, 1983.
- ESCALIER Robert. - "Le système migratoire marocain". - Colloque *Changements économiques, sociaux et culturels et migrations internes dans le monde arabe*. Grasse. 9-11 octobre, 1991.
- I.N.A.U.- Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme. - Catalogue de présentation de l'institut. Rabat, 1985.
- LEIMDORFER François et VIDAL Laurent. - Thèses françaises sur les villes des pays en développement 1980-1990.- Condé-sur-Noireau : *Pratiques urbaines*, n° 10, 1992.
- LIAUZU Claude. - "Crises urbaines, crise de l'Etat, mouvements sociaux". - *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*. - Paris : L'Harmattan, 1989, pp. 23-41.
- NACIRI Mohamed (a). - "De l'aménagement des villes à la régulation de la société : esquisse d'un état de la recherche urbaine au Maroc". - Colloque : *Urbanization in the Middle East*, Université Américaine au Caire, 21-23 juillet, 1992.
- NACIRI Mohamed (b). - "La crise urbaine, Annexe de communication". - Colloque *Urbanization in the Middle East*, Université Américaine au Caire, 21-23 juillet, 1992.
- NACIRI Mohamed. - "L'aménagement des villes peut-il prévenir leurs soubresauts ?". - *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, 1989.
- NACIRI Mohamed. - "Politiques urbaines et politique d'habitat au Maroc : incertitudes d'une stratégie". - *Politiques urbaines dans le monde arabe*. Lyon : Maison de l'Orient Méditerranéen, 1984, pp. 71-98.
- NACIRI Mohamed. - "Les formes d'habitat 'sous-intégré". - *Hérodote*, n° 19, septembre-octobre, 1982, pp. 13-70.
- RASSAM Amal, ZGHAL Abdelkader et al. - Systèmes urbains et développement au Maghreb. - Tunis : Cérés Productions, 1980.
- SALAH DINE Mohamed. - Les petits métiers clandestins. - Casablanca : Eddif, 1988.
- SALAH DINE Mohamed et al. - L'emploi invisible au Maghreb. - Casablanca : SMER, 1992.
- SANTO-MARTINO Robert. - "Des thèses par milliers. Les écrits académiques sur le monde arabe et islamique : 1972-1987. Analyse et description du fonds Thesam". - *Annuaire de l'Afrique du nord*, Paris, 1988, pp. 469-506.
- SIGNOLES Pierre. - L'espace tunisien : capitale et Etat-région. - *Fascicule de Recherche* n° 14, Tours : Urbama, 1985, 2 volumes.
- SIGNOLES Pierre et TROIN Jean-François (sous la direction de). - Eléments sur les centres-villes dans le monde arabe. - Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 19, 1988.
- SOUAFI Mohamed et EL-IRAKI Aziz El Maoula. - "Equipements et services, armature urbaine et stratégie d'aménagement au Maroc". - *Annales Marocaines d'Economie*, Rabat, hiver 1992-1993, pp.5-23.
- TROIN Jean-François. - "Essai de bilan des recherches urbaines au Maghreb". - *Politiques urbaines dans le monde arabe*. - Lyon : Maison de l'Orient Méditerranéen, 1984, pp. 61-69.
- URBAMA. - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 16, 1986, 2 volumes.
- Villes et quartiers de la marginalité au Maroc. - *Abhath* (Revue de sociologie), numéro spécial 14, 1987 (en arabe).
- ZNIBER Mohamed Fawzi et OLIVERO Gérard, "Contribution à l'étude des formes d'intégration à l'économie et à la société urbaines : le cas de Khémisset (Maroc)". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe, Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 421-133.

Amour, Phantasmes et sociétés en Afrique du Nord et au Sahara. - Sous la direction de Tassadit YASSINE. - Paris : L'Harmattan - Awal, 1992. - 188 p.

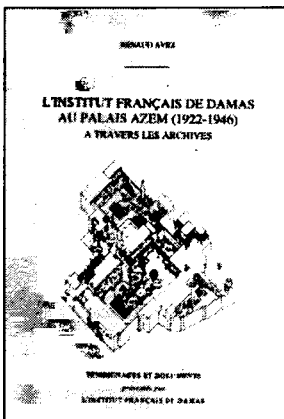


Ce collectif qui réunit les actes d'un colloque international organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Amazigh (CERAM), à la Maison des sciences de l'Homme à Paris, en 1989, constitue un effort de réflexion sur les logiques symboliques du monde refoulé de l'amour et de la sexualité dans les sociétés africaines d'aujourd'hui. Le blocage des sociétés méditerranéennes et islamiques est justement à imputer à la prévalence d'une vision mythico-rituelle du rapport entre les sexes qui traduit un mode particulier de structuration de la société. L'ouvrage comporte un hommage à la mémoire de Mouloud MAMMERI par Clemens HELLER, Tassadit YASSINE, Marceau GAST et Pierre BOURDIEU, qui qualifie l'oeuvre du disparu de "réappropriation de la culture reniée".

Tassadit YASSINE traite de l'anthropologie de la peur à partir d'une analyse des rapports hommes et femmes en Algérie. Par la suite, ce sont les thèmes de féminité et théâtralité (Malika YOUNES), de transgression en période de guerre (Djamila AMRANE), d'amour chez les intellectuelles (Nadia KACHA), du mythe de *Jaziya* et *Diyab* (Nadia CHELLIG), et enfin des espaces de rencontre socio-culturels (Haim ZAFRANI) qui sont tous étudiés en situation kabyle.

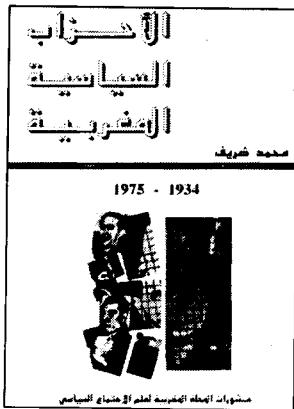
Pour l'Afrique noire, sont évoqués les thèmes des figures féminines dans les contes africains (Geneviève CALAME-GRIAULE), du "défi amoureux" dans la littérature des Peuls du Mali (Christiane SEYDOU), des relations amoureuses chez les Kel Ahaggar (Marceau GAST), et de la trilogie amour, poésie et onirisme chez les Touaregs (Jeanine DROUIN).

AVEZ Renaud. - L'institut français de Damas au palais Azem (1922-1946) à travers les archives. - Damas : Institut français de Damas, *Témoignages et documents* n° 1, 1993. - 341 p.



Après la création d'un centre de recherche français au Caire en 1880, l'idée d'une structure similaire au Levant se développe, s'appuyant sur un désir ancien de la communauté orientaliste. Avec l'installation du mandat français en 1920, le projet se précise, d'autant qu'il répond à une crainte face à l'influence culturelle allemande dans la région. Aussi l'ouverture en 1922 de l'Institut français d'archéologie et d'art musulman au palais Azem de Damas répond-elle à une demande conjointe des milieux scientifiques et de l'autorité politique. Le dépouillement des archives de l'Institut français de Damas et des archives mandataires permet à Renaud AVEZ de retracer l'histoire de l'institution jusqu'en 1946, date à laquelle elle quitte le palais Azem et de suivre son évolution à travers les changements de nom (il devient en 1930 Institut français de Damas) et de vocation (à la même époque, il prend un caractère plus scientifique). La description de l'organisation, du fonctionnement et des activités de l'Institut éclaire non seulement sur la vie d'un centre de recherche, mais aussi sur la politique culturelle française et, plus largement, sur la politique française au Levant dans l'entre-deux-guerres, l'Institut étant aussi perçu comme une source de connaissance du pays et une présence sur un terrain que pouvaient lui disputer à l'époque d'autres Puissances. Mais sur le plus long terme, les activités de l'Institut s'inscrivent dans le cadre des recherches en sciences humaines sur le monde arabe, qui se veulent alors plus scientifiques qu'avant guerre. Ainsi l'étude de Renaud AVEZ contribue à l'histoire culturelle et politique du mandat, ainsi qu'à celle de l'orientalisme français. Elle s'enrichit de nombreux documents, photos, statistiques, d'une bibliographie et d'un inventaire des sources d'archives.

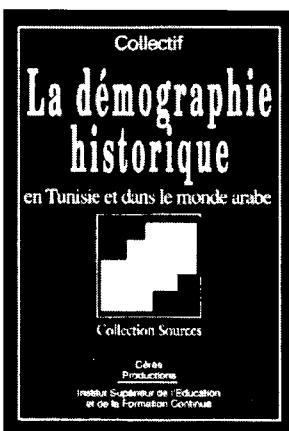
DARIF Mohamed. - Al-ahzâb ai-siyâsiya fi al-maghrib (Les partis politiques au Maroc) 1934-1975. - Casablanca : Manshurât al maialla al-maghribiyya li 'ilm al ijtima' al-siyyâsi, 1993. - 274 p.



Des événements majeurs qui ont contribué à l'unité du mouvement national et à la naissance de partis politiques au Maroc, l'auteur en retient trois : la défaite de Abdelkrim al-Khattabi dans la guerre du Rif en 1925, la promulgation du dahir berbère en 1930 et l'incorporation du Maroc au sein du Ministère des colonies. Comme les lois du protectorat interdisent aux citoyens marocains d'avoir des structures politiques, les luttes contre la présence française s'organisent clandestinement. L'Organisation Secrète, née en 1930, oeuvre à mobiliser l'opinion contre la politique berbériste du protectorat, crée une presse politique et diffuse des manifestes de revendications. La naissance du Parti National en février 1937 et surtout celle de l'Istiqlal en décembre 1943 sont un tournant dans l'histoire politique marocaine. En effet, la publication par l'Istiqlal du Manifeste de l'indépendance, le 11 janvier 1944 et la demande au sultan du Maroc d'oeuvrer pour l'indépendance furent l'occasion d'élaborer un programme politique touchant à plusieurs domaines : justice, système agraire, administration, éducation, défense, etc. L'influence de l'Istiqlal, qui était limitée jusqu'en 1950 à quelques villes comme Fès et Salé, ne cesse d'augmenter jusqu'à l'indépendance avant de connaître une scission en 1958. Il participe aux deux premiers gouvernements d'union nationale du Maroc indépendant et tente vainement d'attirer d'autres formations politiques. L'Union Nationale des Forces Populaires, née en 1959 d'une scission au sein de l'Istiqlal, essaye de mobiliser sur de nouvelles options comme la réforme agraire et les nationalisations. Quant au parti communiste, lié aux lendemains de sa création à son homologue français, son action fut limitée jusqu'à l'arrivée du Front populaire en France en 1936. Son audience ne tarda pas à être entamée suite à l'arrestation de ses militants à partir de 1939.

Le début des années 1960 est marqué par une marginalisation des partis : apparition de grandes divergences entre les formations politiques, suspension de la première expérience parlementaire suite aux émeutes de Casablanca, le 23 mars 1965 et à la promulgation de l'état d'exception qui va durer cinq ans et entraîner une réduction des libertés publiques. La redynamisation du jeu politique coïncide avec l'annonce du deuxième projet de constitution en juillet 1970 et la naissance d'une Coalition Nationale (momentanée) qui regroupe les principaux partis d'opposition.

La Démographie historique en Tunisie et dans le Monde arabe. - Collectif - Tunis, Cérès Productions, 1993. - 158 p.

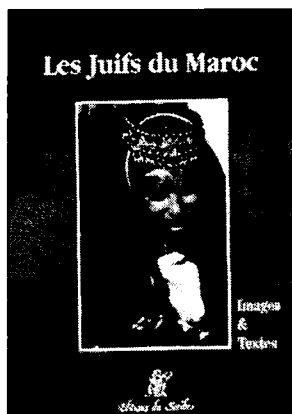


Au moment où la Tunisie se prépare à réaliser son dixième recensement de la population, cet ouvrage informe sur plusieurs aspects de la démographie historique. Les questions des sources exploitables à des fins démographiques, de leurs défauts et des méthodes préoccupent principalement le milieu des chercheurs. La recherche démographique dans le monde musulman depuis l'époque médiévale jusqu'à l'ère contemporaine se révèle être délicate à mener en l'absence de sources quantifiables exhaustives. Bien que certains corpus (traités et chroniques diverses) livrent des données relatives aux naissances, décès, âges, familles, ou d'autres renseignements concernant l'état-civil, ils restent peu appropriés pour des analyses de démographie historique. Ainsi, ces sources ne nous renseignent que très peu sur la mortalité qui est une variable dominante de la démographie soumise aux rythmes des catastrophes naturelles ou des guerres. De ce fait, l'indigence des sources incite les démographes et historiens à exploiter avec prudence plusieurs données croisées.

L'époque contemporaine connaissant des chroniques et récits de voyage ainsi que des registres de capitation datant de la seconde moitié du XIX^e siècle est riche en matériaux pour la démographie. On souligne, entre autres, l'évolution des techniques de recensement qui ont connu une nette amélioration depuis la première opération de dénombrement de la population tunisienne en 1921.

Les Juifs du Maroc - Sous la direction de André GOLDENBERG. - Paris : Editions du Scribe, 1992. - 307 p.

Les Juifs d'Algérie - Sous la direction de Jean LALOUM et Jean-Luc ALLOUCHE. - Paris : Éditions du Scribe, 1987. - 315 p.



Présents au Maghreb depuis des millénaires, les Juifs ont su maintenir une mémoire vivante et préserver une culture et une tradition importantes influençant tous les aspects de la vie quotidienne, de l'art culinaire aux fêtes en passant par l'artisanat, l'habitat, l'enseignement, etc. Les deux ouvrages, publiés au sein de la même collection "Images et Textes", ambitionnent de cerner l'histoire, la vie sociale, les coutumes et les traditions des deux minorités juives d'Algérie et du Maroc en présentant au lecteur un ensemble de contributions variées et abondamment illustrées.

Estimée en 1986 à 10000 personnes dont plus de 8000 vivent à Casablanca, la communauté juive marocaine est actuellement la plus nombreuse du monde musulman. Fondus dans une population à majorité musulmane, les Juifs marocains conservent un sentiment d'identité malgré les distorsions historiques qui les ont amenés parfois à quitter le pays. Toutefois, les Juifs marocains restent le noyau affectif d'une communauté juive marocaine dispersée à travers le monde. Quand ils ont choisi de rester au Maroc, ils sont politiquement intégrés à la vie nationale et continuent d'être attachés à leur judéité tout en l'exprimant sur un mode plus culturel que religieux. Il est vrai que l'enterrement des morts, la fête des saints ou *hiloula*, les croyances populaires et la cuisine demeurent profondément marqués par l'esprit du judaïsme.

Les quartiers juifs ou *mellahs* des multiples villes marocaines sont décrits de l'intérieur avant de laisser place à une série de regards croisés et une rétrospective de la culture juive marocaine d'hier et d'aujourd'hui. On y découvre alors l'esprit du judaïsme marocain, le monde des rabbins, le rythme des fêtes, la littérature orale et la musique à résonance andalouse, bref tout un univers qui témoigne de la richesse et de la diversité sociale et culturelle représentée par les Juifs du Maroc.

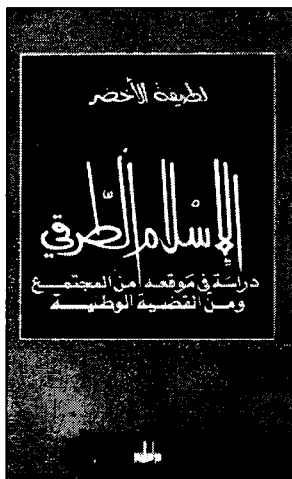
A la différence de la communauté marocaine, les Juifs d'Algérie ont, pour la plupart, quitté le pays et choisi la France comme point d'aboutissement d'une occidentalisation vieille de plus d'un siècle. Cependant, le point commun avec leurs frères du Maroc voisin reste, outre la présence plurimillénaire sur le sol maghrébin, un certain attachement aux traditions et la nostalgie du passé et du pays d'origine. La distinction communautaire s'appuie principalement sur les fêtes enracinées dans la culture locale et sur le rituel alimentaire. La consommation collective du couscous lors du dîner d'ouverture du *shabbat* est un exemple illustrant l'enracinement du rituel hébraïque. Les grands rassemblements familiaux lors des mariages et autres célébrations du cycle de la vie ponctuent la vie de tous les jours en différant d'une région à une autre tout en conservant le particularisme ethnique.

Les célèbres peintres, musiciens et écrivains juifs algériens en France témoignent de l'histoire d'un déracinement et également de la vitalité d'une tradition communautaire porteuse d'une identité collective où le désir de réussir n'a d'égal que l'amour du pays du soleil.

Ces deux volumes sur les Juifs du Maroc et d'Algérie constituent une véritable fresque d'images agrémentant le récit d'une mémoire conjuguant non seulement passé et présent mais aussi histoire et esthétique.



LAKHDHAR Latifa. - Ai Islam ai Turuqi (L'islam confrérique). - Tunis : Cérès Productions, 1993. - 162 p.



Considérées comme le cadre privilégié de l'identité sociale traditionnelle, les confréries musulmanes sont étudiées dans leurs rapports avec les autorités du protectorat français en Tunisie. L'analyse de leurs origines historiques met en évidence, d'une part, le rôle de foyer d'opposition politique qu'elles ont assumé notamment chez les masses populaires, et d'autre part leur capacité d'extension sociale et géographique. En Afrique du Nord, elles parvinrent à essaimer, non seulement grâce à "l'esprit de revanche" des berbères, des femmes et des noirs, mais aussi à la faveur de l'affaiblissement de l'Etat et de son acceptation de l'existence de forces concurrentes. Ce fut le cas en particulier de la dynastie husseïnite, qui dut tolérer la "situation de fait" où les confréries s'employaient à encadrer les segments de la société locale.

La situation coloniale bouleversa les données historiques en instaurant d'abord une politique de connaissance sociale - recensements et monographies - et une politique de contrôle spatial et idéologique. L'auteur ne manque pas de présenter ici les principales confréries (*Qadriya, Rahmaniya, 'Issawiya, Tijaniya, Madaniya*), leurs fonctions sociales et leurs revenus économiques. Elle analyse les positions des protagonistes lors des événements marquants comme la révolte de Thala en 1906 qui fut guidée par le Wali Omar ben Othman. Toutefois, la politique coloniale envers les confréries en Tunisie fut essentiellement marquée par l'ambivalence : une politique de récupération par la fonctionnarisation des cheikhs et une politique d'encercllement par la levée de l'immunité dans les lieux saints, l'interdiction des *ziaras* et le contrôle des *habous*.

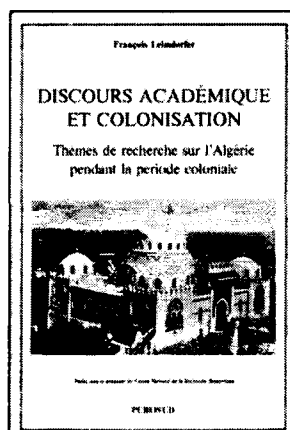
Entre le mouvement national tunisien et les confréries, la relation fut conflictuelle en raison de l'esprit réformiste des élites politiques et de la "collaboration" des confréries avec les autorités du protectorat. L'affaire Thaïlbi en 1906 inaugura la polémique entre les confréries et le mouvement national. Cette guerre idéologique reprit dans les années vingt mais déclina, par la suite, dans le sillage de la marginalisation sociale et historique des cadres sociaux traditionnels. Progressivement, les confréries vont perdre leur hégémonie et connaître un processus de déliquescence causé par la perte d'autonomie financière et les changements socio-économiques qui ont permis l'émergence d'une nouvelle structure sociale.

En somme, la violence coloniale réussit à déstructurer autant l'ordre confrérique "démisionnaire" que la société globale en imposant une domination qui transforma leur histoire en conservant les structures mentales qui seront une base pour la naissance d'autres mouvements sociaux.

LEIMDORFER François. - Discours académique et colonisation, Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale. - Paris : Publisud, 1992. - 316 p.

La période de la colonisation française en Algérie, accompagnée dans un premier temps par un effort de connaissance de la part des militaires et des administrateurs a donné lieu, à partir de la fin du XIX^e siècle, à une production plus proprement universitaire exprimée à travers un nombre non négligeable de thèses. C'est à l'analyse de ce discours académique sur l'Algérie que s'est attachée cette étude, en se basant sur un corpus constitué de 398 thèses de droit et lettres soutenues pendant la période de 1880 à 1962.

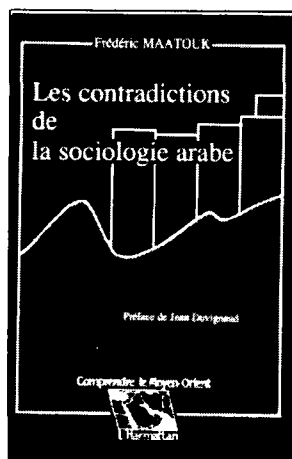
Il s'en dégage une assez forte spécificité du discours colonial par rapport à celui tenu sur la France, mais également une particularité algérieniste à l'intérieur



du discours colonial. Du point de vue des disciplines, on constate une nette domination de la politique et surtout du droit car c'est dans le champ juridique que se posent les questions essentielles à la reproduction du rapport colonial : gestion des indigènes, propriété, etc... C'est là aussi que se manifestent les contradictions les plus flagrantes avec le principe républicain de l'égalité pour tous devant la loi. L'économie, autre champ d'étude directement lié aux préoccupations du pouvoir, n'émerge réellement qu'après la deuxième guerre mondiale avec l'apparition d'interrogations sur l'industrie et le développement régional. La relative faiblesse de l'anthropologie peut, quant à elle, s'expliquer par la volonté française d'une administration directe et de fait, le peu d'intérêt accordé aux communautés traditionnelles.

Les thématiques les plus souvent étudiées ("la condition des indigènes" et "la condition de la femme") sont elles aussi révélatrices de rapports et des représentations caractéristiques de la société coloniale, en ceci qu'elles masquent les énonciateurs de ce discours académique, à savoir les "hommes" "européens". Ce n'est qu'avec la remise en cause de la légitimité du projet colonial que ceux-ci réapparaîtront comme objets d'étude.

MAATOUK Frédéric. - Les Contradictions de la sociologie arabe. - Paris : L'Harmattan - Comprendre le Moyen-Orient, 1992. - 126 p.

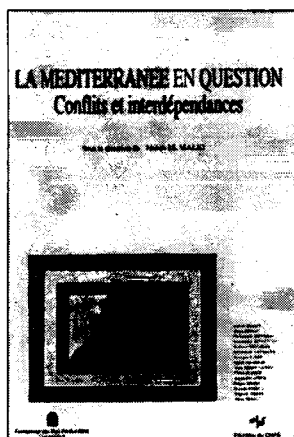


Bien que disposant avec Ibn Khaldun d'un fondateur d'une science des phénomènes sociaux, science dont les prémisses sont visibles dans sa *'ilm al 'umran* (science de la civilisation), la sociologie arabe, parce qu'elle n'a pas pu faire le lien avec cet héritage, n'a jamais réussi à développer ses spécificités.

La croissance qu'elle enregistre actuellement n'est que "horizontale et non verticale" ; les instituts de sociologie se multiplient dans le Monde arabe sans que cela entraîne une réflexion précise sur cette discipline. Cette relative sclérose de la pensée sociale arabe contemporaine contraste avec les brillantes "météorites" qui ont traversé cette culture . Afin d'en saisir les contradictions, Frédéric MAATOUK remonte aux sources de cette pensée et analyse les apports encore peu exploités par la science sociale d'Ibn Khallikan et Ibn Khaldun, après la mort duquel celle-ci connut une période de régression de quatre siècles.

Le vaste mouvement de réforme de la *Nahda* qui survient au tournant des XIX^e et XX^e siècles marque la renaissance d'une pensée sociale dans le Monde arabe dont la principale réussite fut de rendre accessible au public arabophone les connaissances scientifiques des sociétés occidentales, tout en démontrant la pertinence et la richesse de la langue arabe. Malheureusement, cette expérience demeure limitée et le premier ouvrage sociologique publié en arabe, écrit par Nqula al Haddad, cumule dès 1924 - date de sa parution - tous les travers de la pensée sociale arabe contemporaine qui se réduit souvent à "un plagiat imprécis" de la sociologie occidentale. Celle-ci n'a pas conquis son indépendance comme c'est le cas en Occident et elle reste donc en retrait par rapport à la pensée religieuse qui monopolise les "discours arabes". Elle demeure "une pensée importée, déconnectée de la réalité sociale qui prévaut dans les nations arabes". Il appartient aux sociologues actuels de fournir les efforts nécessaires pour sortir la pensée sociale arabe de "l'impasse" dans laquelle elle s'est enfermée.

La Méditerranée en question, conflits et interdépendances. - Sous la direction de Habib EL MALKI. - Casablanca/Paris : Fondation du Roi Abdul-Aziz/CNRS, 1991. - 278 p.



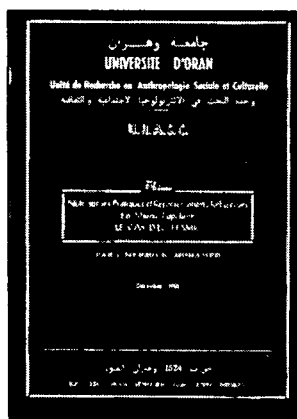
La Méditerranée, "lac de paix" ou front de conflits, espace de rencontre ou de cataclysme, lieu de synthèse ou d'oppositions irréductibles, réalité saisissable ou vision mythique des origines ? Tenter de trancher une fois pour toutes ces multiples interrogations ne saurait avoir de sens si l'on ne prend en compte la longue durée historique ainsi que la multiplicité des approches disciplinaires possibles. C'est tout l'intérêt des actes du colloque qui a réuni à Casablanca du 7 au 9 décembre 1989 des chercheurs de différentes disciplines et de tous horizons que de proposer une approche nuancée et argumentée pour un débat qui reste trop souvent cantonné aux déclarations de bonnes (ou mauvaises) intentions.

Il revient aux historiens de rappeler la richesse d'un patrimoine commun en matière culturelle, scientifique, technique, agricole..., mais aussi les grandes ruptures qui ont marqué la région : déplacement du centre de gravité vers l'Atlantique à partir du XVI^e siècle, puis poussée expansionniste du Nord vers le Sud au XIX^e qui ont laissé de profondes traces dans le système méditerranéen contemporain. Aujourd'hui, ce sont les économistes qui soulignent la ligne de démarcation qui sépare un Sud en proie à la crise des appareils productifs, à la dépendance alimentaire, à la dette et à une marginalisation sans cesse accrue, d'un Nord de plus en plus intégré et auto-suffisant.

Inégalités des richesses, visées politiques contradictoires, tensions idéologiques contribuent ainsi à une complexité et à des déchirements géopolitiques dont deux régions méditerranéennes sont devenues le symbole à travers les termes de "balkanisation" et de "libanisation".

Certes, l'ensemble de ces contraintes et contradictions pesant sur la région n'incite guère à l'optimisme. Toutefois, l'existence même de ce type de rencontre prouve qu'il subsiste un espoir de passer d'un discours de pure incantation à l'expérimentation d'un modèle de dialogue renouvelé entre le Nord et le Sud.

MERZOUK Mohamed. - Note sur les pratiques et les représentations religieuses en milieu populaire, Le cas d'El Hamri. - Oran : Cahiers de l'URASC, 1991. - 25 p.



La religion populaire doit être considérée non pas comme une perception déviée de l'Islam mais comme une expression sociale et une forme de vie ayant sa propre logique. A partir d'une hypothèse théorique de départ inspirée des travaux de Michel DE CERTEAU, Mohamed MERZOUK essaie de montrer par quels mécanismes la religion vécue résiste activement aux tentatives visant à sa domestication par l'ordre étatique. Dès lors, elle élabore sans cesse des tactiques "silencieuses" afin de maintenir son autonomie.

L'enquête empirique de ce travail sociologique porte sur le quartier d'El Hamri à Oran dont la population est officiellement estimée à 27222 personnes. L'échantillon porte sur 130 chefs de ménages sélectionnés de façon aléatoire.

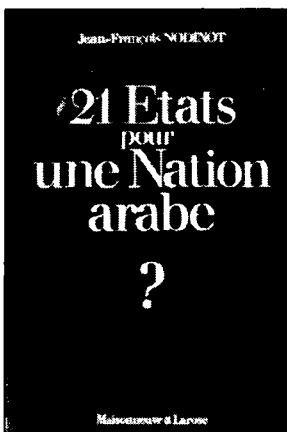
Trois techniques d'investigation entrent en jeu : un questionnaire centré sur la situation sociale des enquêtés, des entretiens orientés autour de la vie quotidienne en utilisant la méthode de la biographie et une monographie du quartier. Comment les habitants d'El Hamri se représentent et vivent-ils la religion ? Que signifie-t-elle pour eux et quelle fonction accomplit-elle dans l'ensemble de leur conduite ? Pour y répondre, Mohamed MERZOUK construit son exposé en suivant trois directions : d'abord, une description des formes vécues de la religion ; ensuite,

une analyse du rapport de la religiosité avec l'Islam officiel ; enfin, une synthèse sur l'Islam populaire comme contre-champ religieux.

Au terme de cette enquête, le lecteur est instruit sur le déploiement de deux tactiques de mobilisation de l'Islam. La première est celle du pouvoir qui manipule le dogme musulman au profit de l'ordre dominant. La seconde est celle de la population qui accommode la religion à ses conditions d'existence et s'oppose à la domination de l'Etat.

La conclusion insiste sur le rôle des conduites magiques en tant que moyens de survie et revanche sur le pouvoir, d'où le développement d'une sorte de "sacré sauvage" non apprivoisé par l'Etat et circulant en marge du sacré accaparé par l'autorité officielle.

NODINOT Jean-François. - 21 Etats pour une Nation arabe ? - Paris : Maisonneuve & Larose, 1992. - 314 p.



Vouloir présenter l'ensemble des pays arabes comme une seule et même grande Nation, engagée dans un "mouvement vers l'unification plus ou moins rapide mais continu" peut sembler un pari pour le moins risqué deux ans seulement après la crise majeure qu'a causée l'invasion du Koweït par l'Iraq. C'est pourtant ce qu'essaye de démontrer le texte d'introduction à cet ouvrage qui rappelle en quelques pages les facteurs potentiels d'unité que pourraient représenter pour l'aire arabe une langue, une religion, une culture communes ainsi que les institutions dont se sont dotés ces pays dans le cadre de la Ligue arabe. Il concède cependant que, malgré tous ces facteurs, l'histoire régionale récente apparaît comme une longue litanie de tentatives d'union avortées, d'alliances fragiles et d'inimitiés farouches qui ont parfois dégénéré en conflits sanglants. De Nasser à Kadhafi, les discours et élans unitaires n'ont certes pas fait défaut mais ils ont jusqu'à présent toujours été rendus caducs par une conception extrêmement sourcilieuse de la souveraineté nationale dont d'innombrables conflits de frontières ont été l'expression. Pour l'auteur, néanmoins, ces crises, loin de constituer l'essentiel des relations inter-arabes ne sont que des parenthèses dans un irréversible processus qui doit conduire à l'édification d'une Nation arabe qui, selon lui, existe bel et bien "dans l'âme des habitants des 21 Etats qui aspirent à composer cet ensemble". Cette construction pourrait être aidée et encouragée si l'Europe et l'Occident tout entier, cessant de jouer sur les dissensions inter-arabes s'efforçaient de redéfinir une "politique arabe" globale.

L'essentiel de l'ouvrage est pour le reste consacré à une évocation de chacun des 21 pays membres de la Ligue arabe (aspects géographiques, historiques, économiques, etc...) ainsi que du Conseil de Coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb Arabe.

ROY Olivier. - L'échec de l'Islam politique. - Paris : Seuil, Esprit, 1992. - 255 p.

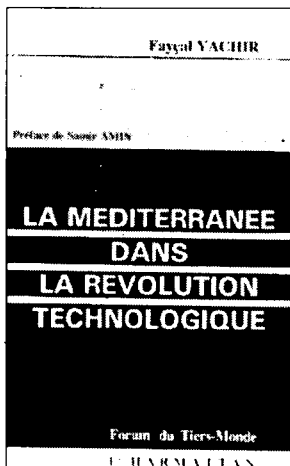
S'agit-il d'un paradoxe ? L'islamisme, sous la forme des nombreux mouvements qui se diffusent du Pakistan à l'Algérie, a investi en force la scène politique au Moyen-Orient et au Maghreb. En Iran, et sur une partie du territoire afghan, l'Islam politique exerce aujourd'hui le pouvoir. Ailleurs - en Jordanie, en Algérie - il a fait irruption sur la scène électorale ou parlementaire et, dans l'ensemble du monde arabe, les formations politiques islamistes apparaissent comme l'expression dominante de la contestation des régimes en place. Pourtant, de l'avis d'Olivier ROY, l'Islam politique a déjà échoué. Mais cette faillite demeure masquée dans la mesure où perdure la crise de légitimité des régimes, des Etats - voire de l'idée même de nation.



Aux yeux de l'auteur, cet échec est double. Intellectuel d'abord, parce que *"la pensée islamiste, au terme d'un parcours qui s'efforce de penser la modernité, rejoint finalement l'imaginaire politique islamique de la tradition et son aporie essentielle : le politique ne peut se fonder que sur la vertu individuelle."* Ce qui signifie qu'elle en viendrait, alors qu'elle est politique par excellence, à se désintéresser de tout ce qui fait le politique, n'y voyant plus qu'un instrument de moralisation. L'islamisme aurait ainsi commencé à glisser *"vers un néofondamentalisme plus conservateur, où le modèle éthique l'emporte sur la philosophie politique"*. Historique ensuite, dans la mesure où l'exercice du pouvoir par les islamistes a attesté de leur incapacité à promouvoir une société nouvelle. C'est *"l'ordre moral après la révolution"*.

Ainsi selon Olivier ROY le "retour de l'islam" ne semblerait en définitive n'être qu'une illusion, une rhétorique, non pas une véritable alternative pour les sociétés musulmanes contemporaines. Inscrit dans la continuité de la revendication fondamentaliste et de l'anti-impérialisme tiers-mondiste, l'islamisme n'aurait d'avenir que comme forme contestatrice de mobilisation, et toute victoire politique de celui-ci dans un pays musulman *"serait en trompe-l'oeil et ne changerait que les moeurs et le droit"*.

YACHIR Fayçal. - La Méditerranée dans la révolution technologique. - Paris : L'Harmattan, 1992. - 205 p.



Les nouvelles technologies (électronique, domaine spatial, matériaux nouveaux, biotechnologies...) encore balbutiantes à la fin de la deuxième guerre mondiale ont pris depuis les années 80 un essor tel qu'elles conditionnent aujourd'hui la quasi-totalité de la production industrielle internationale. Mais comme pour les technologies classiques antérieures, cette expansion ne s'est pas effectuée de façon homogène.

La région méditerranéenne, entendue ici comme rassemblant les pays d'Europe du sud et ceux du Monde arabe est dans une large mesure restée à l'écart d'une course de vitesse qui se joue essentiellement entre Etats-Unis, Japon et CEE.

Examiné à travers les exemples de l'aéronautique et de l'électronique, le pourtour méditerranéen offre en effet le tableau d'une zone en état de forte dépendance technologique. Si la situation est dans une certaine mesure rattrapable pour la rive nord qui profite de la dynamique européenne et qui pourrait arriver à trouver certains créneaux de spécialisation, elle est beaucoup plus grave pour le Monde arabe. Cet état de fait est principalement dû à des choix initiaux orientés vers les industries de transformation des matières premières, agricoles et minières et qui n'ont (à l'exception de l'Algérie et de l'Egypte) accordé que très peu d'attention aux nouveaux secteurs de pointe, pensant que ceux-ci leur parviendrait par le biais des transferts de technologie. Mais, en l'absence de politiques scientifiques cohérentes à long terme et de mobilisation par les Etats des moyens financiers et humains nécessaires, les transferts, lorsqu'ils ont eu lieu, n'ont pu entraîner la dynamique d'innovation nécessaire, transformant dans les meilleurs des cas ces pays en zone de sous-traitance et d'assemblage.

La créativité scientifique n'est donc pas seule en cause. Il s'agit plutôt pour ces pays de mettre en place de véritables politiques de recherche destinées à accompagner les emprunts technologiques afin de les adapter à leurs ressources et à leurs besoins.

**ANNALES MAROCAINES
D'ÉCONOMIE**
n° 2 - automne 1992

La privatisation engagée au Maroc depuis le début des années 1980 représente un des axes essentiels de la politique d'ajustement structurel qui vise à relancer la croissance en transférant au secteur privé la propriété partielle ou totale de 112 entreprises publiques. A la différence d'un certain nombre de pays où ce transfert a concerné essentiellement des sociétés déficitaires, la privatisation touche dans le cas marocain des entreprises rentables (Ahmed DAROUICH).

La progression des effectifs féminins en formation au Maroc témoigne, notamment depuis 1984, d'une ouverture sans précédent à la femme. On signale toutefois une grande concentration des femmes dans des branches de bas niveaux ainsi qu'un déséquilibre entre les milieux urbain et rural (Mohamed BOUTATA).

Alors que le Maroc a fait un choix de développement par l'agriculture, plusieurs questions restent posées notamment celle relative aux terres collectives appartenant aux groupes tribaux qui représentent aujourd'hui l'un des derniers lieux de cristallisation d'une identité en crise (FIRDAWCY et TOZY).

A l'heure du marché unique européen, Mohamed TLEMCANI analyse les conséquences souvent fâcheuses pour les économies marocaine et tunisienne de la coopération Maghreb-CEE.

Alors que le centralisme montre ses limites, les contraintes d'un développement harmonieux nécessitent la redéfinition d'ensembles régionaux pour faire régresser les hétérogénéités spatiales (Lahcen DAOUDI).

Hassan SEBBAR analyse les difficultés financières du Maroc notamment l'endettement extérieur, les déficits budgétaire et commercial ainsi que les effets de la politique d'ajustement structurel sur la société.

- ▲ *ANNALES MAROCAINES D'ÉCONOMIE - Association des Economistes Marocains - Bd. Moulay Ismaïl - appt. 4 - imm. B - Rabat*

**CAHIER D'ETUDES
MAGHREBINES**
n° 5 - 1993

C'est un véritable musée de la poésie maghrébine d'expression française que nous offre, par cette livraison, l'université de Cologne. L'originalité et la richesse de cette forme d'expression est mise en évidence par le poète marocain Abdellatif LAABI alors que Jean DEJEUX analyse le thème de l'exil et du royaume dans la poésie de Mohammed DIB qui constitue un langage et une écriture des limites. Le dossier consacré à Abdellatif LAABI est précédé d'un ensemble de textes écrits par des poètes tunisiens, algériens et marocains.

La dimension anthropologique est présente à travers la poésie de la culture populaire et notamment deux essais d'analyse sur, d'une part, les voyantes et pratiques divinatoires en Algérie et, d'autre part, les valeurs bédouines dans la formation de la culture et de l'identité bédouine. Dans le premier texte, Baya HANACHI remonte dans le temps pour démontrer l'importance du recours à la divination et la variété des procédés utilisés en Algérie comme les lignes de la main, la lecture des cartes et la consultation par les oeufs, *Al Bouqala*. Pour faire parler le futur, des soirées sont organisées où des poèmes sont récités et transmis oralement de génération en génération.

Yannich YOTTE insiste, dans le second texte, sur l'aspect syncrétique de l'entité arabo-musulmane en passant en revue ses constituants : la langue et l'écriture arabes, les formes de l'organisation sociale et politique, la parenté, l'économie, les croyances et l'éthique. En raison de leur forte valeur identitaire, ces anciennes formes ont pu maintenir leur permanence à travers le temps et elles se présentent aujourd'hui comme les lieux d'un dialogue inégal mais potentiellement fructueux avec les valeurs de la modernité.

- ▲ *CAHIERS D'ETUDES MAGHREBINES - Universität Köln - Albertus Magnus Platz - D 5000 Köln 41*

**CAHIERS D'ETUDES SUR LA
MEDITERRANEE ORIENTALE
ET LE MONDE TURCO-
IRANIEN**
n° 14 - juin-décembre
1992

L'émergence du monde turco-persan

Les nouvelles réalités régionales et les pôles d'attraction que peuvent devenir la Turquie ou l'Iran pour les États turcophones qui envisagent de distendre plus encore leurs relations avec la Russie relancent les vieux débats autour du pan-turquisme ou du pan-islamisme. Les différentes thèses qui s'affrontent sur les thèmes de la *turcité*, de la *turcophonie* ou de la *"synthèse turco-islamique"* ; les nombreuses recherches ou commentaires que nourrissent ces débats ; les modes d'action et les structures qui soutiennent ces idéaux sont autant de sujets explorés dans le dossier qu'a choisi de consacrer la revue CEMOTI à l'émergence du monde turco-persan.

"La Turquie et l'aire turque dans la nouvelle configuration régionale et internationale : montée en puissance ou marginalisation ?" L'enjeu peut se poser en terme d'unité linguistique mais aussi

de conscience collective, dans la mesure où les circonstances historiques ont provoqué depuis le début du siècle la formation de plusieurs communautés (peuples ?) politiques turques, aujourd'hui contraintes à prendre toute la mesure de leurs convergences mais aussi de leurs existences séparées (Gyorgi HAZAI). Par ailleurs, les relations entre la Turquie et les Turcs engagent d'autres acteurs que les Etats, à savoir des organismes non gouvernementaux tels les *vakifs* (fondations pieuses d'origine ottomane) qui assurent "une action quotidienne et suivie par une multitude de canaux". De nature pan-turquiste, islamique ou islamiste, ces *vakifs* n'ont pas forcément les mêmes objectifs ni les mêmes intérêts que l'Etat dans l'aire turque" (Faruk BILICI).

D'autres études proposent de comprendre la question vue de Turquie - en présentant l'attitude d'un quotidien stamboulote proche du courant "*Synthèse turco-islamique*" vis-à-vis des "Turcs de l'extérieur" (Etienne COPEAUX) - ou vue d'Iran - à travers la perception du "Turc" dans les manuels scolaires (Nouchine YAVARI d'HELLENCOURT). Enfin, Ramiz ABOUTALYBOV et Aydin BALAEV étudient les derniers développements en Azerbaïdjan, tandis que trois articles, non inclus dans ce dossier thématique, traitent des rapports entre la hiérarchie chiïte et l'oeuvre de Ali Shariati (F. HAMED), de l'histoire de la photographie en Turquie (Gilbert BEAUGE) et de la privatisation des entreprises d'Etat turques (Meral TECER).

▲ CEMOTI - AFEMOTI / CERI - 4, rue de Chevreuse - 75006 Paris

EGYPTE - MONDE ARABE

n° 11 - troisième trimestre
1992

A propos de la nationalité : question sur l'identité nationale

La fin des années 30 en Egypte correspond - dans les domaines de la pensée, de l'action politique et du changement social - à l'émergence d'une question rapidement devenue incontournable dans le débat sociétal : le projet de la "réforme sociale" (*al-islam al-ijtima'i*).

A la faveur du contexte colonial, le débat sur "la société juste, vertueuse, réformée", apte à reconquérir la libre conduite de son destin, s'est déplacé sur le terrain de la nationalité et sur celui de l'identité nationale. C'est la raison pour laquelle cette question de la nationalité et sa mise en perspective avec la logique de la réforme font l'objet dans ce numéro d'un important dossier, lequel s'inscrit dans le cadre des recherches menées au CEDEJ sur le thème "Réforme sociale en Egypte".

Les articles qui composent ce dossier étudient la mise en place de nouvelles pratiques de la nationalité (Frédéric ABECASSIS, Anne LE GALL-KAZAZIAN), l'évolution des représentations de l'étranger et des modes d'identification collective et individuelle (Jean-Luc ARNAUD), les phénomènes d'appartenance et d'exclusion liés à ce processus (Frédéric ABECASSIS, Jean-François FAÛ), un cas de la mise en oeuvre de la réforme sociale sur la base d'une égyptianisation de la société - le monopole national d'exercice d'une profession libérale : le cas de la médecine (Sylvia CHIFFOLEAU). Un texte d'Alain ROUSSILLON aborde en outre la question du choix des référents de l'identité nationale, c'est-à-dire le problème de l'écriture de l'histoire et de ses rapports avec "la délimitation du champ des possibles sur lesquels ouvre la logique même de la réforme de la société".

Par ailleurs, la revue propose à travers ses rubriques permanentes "Traduire" et "Collecter" un dossier de presse se rapportant au statut des enfants nés de mère égyptienne et de père étranger, des traductions de textes à caractère scientifique ou littéraire, des chroniques économique et culturelle et une chronologie politique du troisième trimestre 1992.

▲ EGYPTE / MONDE ARABE - CEDEJ - P.O. Box 494 - 14, rue Gama'iyyet el-Nisr - Mohandessin - Le Caire

ESPRIT

n° 190 - mars-avril 1993

Les métamorphoses du racisme et de l'antisémitisme, la guerre dans l'ex-Yougoslavie et divers aspects du "jeu" et du "temps" médiatiques mobilisent la majeure partie des contributions à cette livraison.

"L'antisémitisme racial est-il apparu au XX^e siècle ?" Yosef H. YERUSHALMI pose la question pour une mise en perspective avec l'antisémitisme religieux médiéval. L'antisémitisme racial serait le produit non point de la sécularisation mais de l'impact de celle-ci sur l'hostilité ambivalente du christianisme à l'égard du judaïsme.

Pierre-André TAGUIEFF, dont les thèses sont bien connues, intervient de nouveau dans le débat sur l'antiracisme, en s'arrêtant sur des problèmes de définitions dont la méconnaissance s'avère source d'équivoques et de malentendus ("Comment peut-on être antiraciste ?").

Le thème de la désignation nécessaire de "l'agresseur serbe" tisse la trame commune aux trois articles consacrés à l'ex-Yougoslavie : critique de la politique française face à la guerre (Patrice CANIVEZ), dénonciation du principe et des pratiques de "la cruauté extrême" (Véronique NAHOUM-GRAPPE), mise en garde sur la situation explosive prévalant au Kosovo (Marie-Françoise ALLAIN et Xavier GALMICHE).

Le lecteur français prendra connaissance avec intérêt d'une polémique sur le jeu médiatique où l'écrivain sacrifie au spectacle et la critique littéraire à la promotion, avec pour toiles de fond la personnalité de Philippe SOLLERS et le supplément littéraire du quotidien *Le Monde*.

Moins "hexagonale" et plus stimulante, une réflexion de Jean-Claude GUILLEBAUD traite de la perversion des relations entre les médias et la démocratie. Les premiers, historiquement liés à la seconde, tendent désormais à lui substituer une "télé-démocratie", règne du simulacre, de la rumeur et du raccourci. Leurs dérives participent des symptômes d'une crise de la citoyenneté.

▲ *ESPRIT - 212, rue Saint-Martin - 75003 Paris*

ETUDES ET DOCUMENTS BERBERES n° 8 - 1991

Bien que très développées, les études de linguistique berbère n'ont que rarement abordé les phénomènes phonétiques et syntaxiques. Salem CHAKER propose quelques éléments introductifs à un traitement de la prosodie berbère en recourant à une analyse instrumentale. En souhaitant un accroissement des données relatives à l'intonation, il précise l'aspect encore exploratoire et partant insuffisant de cette approche. Dans des registres différents, Abdelkrim JEBBOUR et Kaadour CADI s'attachent à découvrir certains aspects de dialectes en usages au Maroc (respectivement : *Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit. Parler de Tiznit -Maroc-* et *Sujet et prédication non verbale en rifain*). Il existe plusieurs travaux et publications spécialisés dans la néologie berbère, Ramdane ACHAB revient sur l'un d'eux : *Amawal*, lexique portant sur le vocabulaire moderne et abstrait, et essaye à l'aide d'exemples précis de dresser une liste des principaux problèmes posés par ce type de recensement. Dans ce même domaine, Saïd GUENNOUN établit une typologie de la littérature des Berbères de la haute Moulouya et Dahbia ABROUS cherche à apprécier l'influence du Kabyle utilisé dans la presse écrite. Parmi les différentes études, on trouvera deux monographies de tribus berbères : *Dans le Sud de l'Aurès en 1935. Circoncisions, mariages et Hiji chez les Ouled Abdelrahman* par Thérèse RIVIERE et Jacques FAUBLEE et *Au coeur des Monts des Ksour. Le Ksar de Chellela Dahrana*, écrit par François COMINARDI.

▲ *ETUDES ET DOCUMENTS BERBERES - BP 301 - Paris cedex 11*

MAJALLAT AL 'ULUM AL QANUNIYA n° 7 - Décembre 1992

L'agression armée et la légitime défense des Etats sont les deux faces inextricablement liées du phénomène immémorial de la guerre auquel le droit international contemporain a inlassablement tenté de trouver des remèdes tout au long du XXème siècle. C'est à un parcours historique que nous invite Mohamed ESSAGHIR BAALI au fil des principaux textes qui ont jalonné cette quête d'une sécurité collective. De la Société des Nations à la charte des Nations Unies en passant par le pacte Briand-Kellog de 1928, il détaille les différentes solutions juridiques qui ont tenté d'interdire l'usage de la force dans les relations internationales.

Des aspects plus récents du droit international sont également évoqués ici à propos du rôle joué par les Etats africains dans les négociations sur le droit de la mer (B. AHSEN), ou encore de l'accord de Ryadh de 1985 visant à résoudre les conflits de juridiction entre pays arabes (A. BALRITH). Enfin, deux articles plus spécifiquement algériens traitent de la protection des capitaux dans les entreprises du secteur privé, ainsi que du droit de grève et des libertés collectives tels que prévus dans la constitution de 1989.

▲ *MAJALLAT AL 'ULUM AL QANUNIYA - Institut des sciences juridiques et administratives - Université d'Annaba*

MIGRATIONS / SOCIETE n° 25 - volume 4

Droit d'asile pour les réfugiés, droit de vote pour les résidents étrangers, décision récente (novembre 92) du conseil d'Etat sur le port du "foulard islamique" à l'école... L'intervention du législateur dans le champ de l'immigration est d'autant plus fréquente qu'elle nécessite à la fois la prise en compte des spécificités des sociétés d'accueil mais aussi celle d'une harmonisation à l'échelle de l'Europe communautaire. Parfois dans le sens de la restriction, comme le montre Daniel TARDIF à propos des accords de Schengen qui prévoient de fortes amendes pour les compagnies de transport ayant acheminé des étrangers non admissibles. Parfois avec plus de

souplesse, ainsi qu'en témoigne l'avis du Conseil d'Etat annulant les décisions d'exclusion prises par les établissements scolaires à l'encontre des jeunes musulmanes.

Autre type de comportement institutionnel, celui de l'Eglise à l'égard des populations musulmanes, examiné à travers les cas français et allemand. Il ressort de cette étude de Claire de GALEMBERT que l'attitude des églises françaises et allemandes est relativement plus avancée que celle de l'ensemble de la société : l'expérience d'un contact de longue date avec l'islam par le biais de missions à l'étranger (Pères blancs), un renouvellement doctrinal faisant une part plus grande à la liberté religieuse et des contacts à la base avec les populations immigrées sont les principaux éléments explicatifs. Enfin, un article d'Amir ABDULKARIM présente un panorama de la diaspora libanaise en France dont l'origine souvent aisée, l'esprit d'entreprise et la forte solidarité communautaire expliquent le dynamisme dans des secteurs aussi divers que la presse, la restauration et le secteur bancaire.

- ▲ *MIGRATIONS / SOCIETE - Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI) - 46, rue Montreuil - 75011 Paris.*

AL-QANTARA volume XIII. - 1992

L'inventaire thématique des prodiges du voyage dans la littérature hagiographique du Maroc médiéval fournit à Abdelahad SEBTI les éléments pour une contribution à l'histoire du voyage. Celle-ci est centrée sur la figure du saint qui, dans ses déplacements, "visualise l'accès au pouvoir surnaturel" et institutionnalise la mise en place d'une autorité confrérique qui s'est notamment constituée lors de la mise en place d'une protection des chemins empruntés par les voyageurs. Halima FERHAT analyse la trajectoire d'un personnage prédominant dans le soufisme maghrébin : Abu Al Abbas Al Sabti. Mercedes GARCIA-ARENAL décrit l'utilisation faite du précepte de "*al amr bi al marouf wa al nahi an al munkar*" dans l'hagiographie maghrébine. Deux autres monographies complètent ces interventions autour du thème *ascètes, saints, hommes de religion* : Vincent CORNELL aborde la relation entre la doctrine mystique et l'action politique dans le soufisme marocain et Fernando MEDIANO étudie, en relation avec ce thème, quelques aspects de la *Salwat al anfas* de Mohamed al Kattani.

Dans la partie réservée aux mélanges, notons, entre autres, les contributions de Michael COOK : *The Heraclian dynasty in Muslim eschatology*, de David J. WASSERSTEIN : *problems in Midrarid coinage* et de J. A. ABU HAIDAR : *The muwashshahat : are they a mystery ?*

- ▲ AL-QANTARA - Duque de Medinaceli, 6 - 28014 Madrid

REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MÉDITERRANÉE

Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale

L'Espagne médiévale est longtemps restée, dans l'imaginaire occidental, comme un havre de tolérance et de coexistence pacifique entre les trois religions monothéistes qui y étaient présentes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Image souvent mythique et embellie parce qu'elle contrastait avec la situation dans d'autres pays d'Europe et surtout avec l'Espagne d'après 1492. Les articles ici réunis reviennent sur cette image pour tantôt la développer et l'illustrer, tantôt la nuancer, à travers l'étude de deux communautés minoritaires, les juifs et les mudéjars, pour lesquels nous trouvons un état de la question et des recherches poursuivies récemment, mais aussi des études monographiques qui font revivre ces communautés dans leur réalité concrète. Plusieurs articles en particulier traitent de la situation des mudéjars dans différentes régions de l'Espagne chrétienne : Castille (M. A. LADERO QUESADA), Tolède (J. P. MOLÉNAT), royaume de Murcie (D. MENJOT), d'Aragon (M. T. FERRER I MALLOL) et Valence (P. GUICHARD) ; cette minorité nous apparaît à travers non seulement son statut juridique et religieux, mais aussi dans ses activités professionnelles et ses rapports avec la population chrétienne dominante et conquérante.

- ▲ *REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MÉDITERRANÉE - Maison de la méditerranée - 5 av. Pasteur - 13617 Aix-en Provence Cédex.*

Poursuivant l'essai de recension des revues européennes de sciences sociales s'intéressant au monde arabe, et plus particulièrement au Maghreb, ETAT DE ... propose ce mois-ci une liste de revues anglaises et allemandes.

Comme pour les revues espagnoles présentées dans le numéro précédent, cette sélection ne peut prétendre ni à l'exhaustivité, ni à une précision absolue en ce qui concerne les périodicités de parution, souvent très variables. L'indication du titre est suivie de la périodicité, du lieu de publication et de l'adresse. Il s'agit d'un premier repérage destiné à signaler quelques outils de travail, mais aussi à susciter suggestions et corrections.

REVUES ANGLO-SAXONNES

ARAB AFFAIRS

Trimestriel
Morris International Associates Ltd.
15A Lowndes Street - London SW1X 9EY

ARAB LAW QUARTERLY

Trimestriel
Graham & Trotman Ltd
Sterling House
66 Wilton Road - London SW1V 1DE

BRISMES NEWSLETTER

Trimestriel
British Society for Middle Eastern Studies
University of Exeter
Exeter EX4 4RJ

BULLETIN OF FRANCOPHONE AFRICA

Semestriel
School of languages
9-18 Euston Center - London LW 1

COMET BULLETIN

Committee of Middle East Trade
33 Bury Street - London SW1 Y 6 AX

INTERNATIONAL AFRICAN BIBLIOGRAPHY

Trimestriel
Carfax Publishing Company
P.O. Box 25 - Abington, Oxfordshire OX14 1RW

JOURNAL OF BRITISH SOCIETY FOR MIDDLE EASTERN STUDIES

Semestriel
University of Exeter
Exeter EX 4 - 4RJ

THE JOURNAL OF MODERN AFRICAN STUDIES

Trimestriel
Cambridge University Press
The Edinburgh Building, Shaftesbury Road
Cambridge CB2 2RU

THE MAGHREB REVIEW

Trimestriel
The Maghreb Bookshop
45, Burton Street - London WC1H 9AL

MIDDLE EAST

Mensuel
7 Colbath Square - London EC1 4 LQ

MIDDLE EAST ECONOMIC DIGEST

Hebdomadaire
MEED House
21, John Street - London WC1N 2BP

MIDDLE EAST INTERNATIONAL

Bimensuel
21, Collingham Road - London SWS ONU

MIDDLE EASTERN STUDIES

Trimestriel
Franck Cass, Gainsborough House,
Gainsborough Road - London E11 1RS

REVIEW OF MIDDLE EAST STUDIES

Irrégulier
Ithaca Press,
13 Southwark Street - London SE1 1XN

REVUES ALLEMANDES

CAHIERS D'ETUDES MAGHREBINES

Irrégulier
Lucette Heller-Goldenberg
Romanisches Seminar der Univ. Köln
Albertus-Magnus-Pl. - D 5000 Köln 41

ORIENT

Trimestriel
Deutsches Orient-Institut, Mittelweg 150
Übersse-Institut
2000 Hamburg 13

DIE WELT DES ISLAMIS

Irrégulier
Orientalisches Seminar der Universität Bonn
Regina-Pacis-Weg 7 - 5300 Bonn 1

R
A
P
P
E
L
S

3 mars TUNIS

Les défis de la politique extérieure du nouveau président des Etats-Unis

Conférence d'Emile NAKHLEH organisée par l'Association des Etudes Internationales.

6 mars TUNIS

Esquisse d'une typologie ouverte

Conférence de René PASSERON à la Faculté des Sciences humaines et sociales. Séminaire : L'artiste et le philosophe.

6 mars LONDRES

identity and difference in the Maghreb today

Colloque organisé par le Maghreb Research Group de l'Université de Westminster et le Bulletin of Francophone Africa à l'Institut Français du Royaume - Uni.

23 mars PARIS

Le Maghreb dans les circuits commerciaux méditerranéens (XVII-XIX^{ème} siècles)

Conférence donnée par Abdeljelil TEMIMI à l'Institut du Monde Arabe.

29-31 mars HAMMAMET

L'image de l'Autre

Colloque international organisé par l'Association arabe de Sociologie.

30 mars Paris

Société, religion et vie intellectuelle sous l'empire Ottoman

Conférence donnée par Abdeljelil TEMIMI à l'Institut du Monde Arabe.

31 mars-2 avril LOMÉ

Les facteurs de performance de l'entreprise

Troisièmes journées scientifiques du Réseau thématique de Recherche partagée de l'UREF (Université des Réseaux d'Expression Française). Université du Bénin (Togo).

1-3 Avril TUNIS

Les transformations actuelles des sociétés rurales du Maghreb

Colloque organisé par le département de Sociologie de la Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis.

5 avril MARRAKECH

Le Maroc dans les études orientalistes

Séminaire organisé par l'Académie du Royaume du Maroc.

5-6 avril OUJDA

Regards sur le passé d'Oujda

Colloque organisé par la Délégation régionale des Affaires culturelles, le Centre pédagogique régional et le Bureau d'Etudes et de Liaison pédagogique.

6 avril FES

Arts de l'exil. La création marocaine et maghrébine de l'exil

Colloque organisé par la Faculté des Lettres de Fès

7-9 avril RABAT

Première rencontre scientifique inter-universitaire maroco-belge

Rencontre organisée par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat.

9 avril FES

La famille à Fès

Table ronde organisée par la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales (Annexe Batha).

10-12 avril SAINT-OUEN

Immigration - Développement - Démocratie

Rencontre euro - maghrébine organisée à l'initiative d'organisations syndicales marocaines, des associations marocaines des droits de l'homme et des associations de l'immigration marocaine en Europe.

12 avril FES

L'Europe et son identité face au sud

Conférence de Claude LIAUZU à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales (Annexe Batha).

12-14 avril CASABLANCA

La médina marocaine : espace et société

Journées d'études organisées par le département de géographie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

14 avril TUNIS

Ibn Khaldoun : Les cultures, leurs apogée et déclin

Conférence de Barbara STOWASSER professeur d'études arabes à l'Université de Georgetown au Center for Maghribi Studies (CEMAT).

15-16 avril TUNIS

Médias et milieu scolaire

Colloque organisé par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI).

15-17 avril FES

Écriture et immigration

Rencontres organisées par la Faculté des Lettres (Dhar Mehrez) et le Centre Culturel Français.

15-17 avril MONASTIR

Sujet et citoyenneté

Colloque organisé par les Cahiers Intersignes à Paris.

16-17 avril SOUSSE

La Tunisie orientale

Journées géographiques organisées par la Faculté des Lettres de Sousse.

19 avril TUNIS

Environnement naturel et responsabilités familiales : le rôle des femmes

Conférence de Karin AUGUSTAT, ethnologue à l'Association tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement.

19-21 avril RABAT, AGADIR, FES

Quatrième congrès des géographes africains

Tables rondes sur les thèmes :
- Dynamique anthropique : dégradation du couvert végétal, érosion, désertification
- Changements climatiques et ressources en eau

- Espace agricole et pastoral - utilisation du sol
- Espace urbain - urbanisation - gestion des déchets - transport
- Rôle des femmes dans l'environnement
- Education environnementale et enseignement de la géographie
- Système d'information géographique.

19-21 avril MARRAKECH

Dialogues et confrontation des cultures

Colloque organisé par la Faculté des Lettres de Marrakech.

22-24 avril SOUSSE

Les racines culturelles du texte maghrébin

Colloque organisé par l'Université de Tunis 1, l'Université du Centre et l'Université Paris 13.

22-24 avril TUNIS

Les problématiques des genres littéraires dans la littérature arabe classique

Colloque organisé par le département d'arabe de la Faculté de la Manouba (Université de Tunis 1).

23-24 avril SFAX

Développement et ressources humaines

Colloque organisé par la commission culturelle régionale.

30 avril-2 mai HAMMAMET

La laïcité et ses enjeux

Colloque organisé par l'Association tunisienne d'Études philosophiques.

3 mai CARTHAGE

La transfiguration du politique

Conférence de Michel MAFFESOLI à l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al Hikma)

3-5 mai TUNIS

L'UMA, quatre ans après : réalités et perspectives

Symposium international organisé par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et le Centre d'Études, de Recherches et de Publications CERP-UREM.

5-7 mai PALMA de MALLORCA

Spécialisations sectorielles et espaces méditerranéens

Colloque organisé par le Groupe de Recherche sur les Économies Régionales du Bassin Méditerranéen (GRERBAM). Pau.

6 mai TUNIS

Le Maghreb et la CEE : négociations avec le Maroc

Conférence de Nicole GRIMAUD organisée par l'Association des Études Internationales.

6-8 mai CARTHAGE

Réformes universitaires et mutations socio-culturelles

Colloque organisé sous le patronage du Ministère de l'Éducation et des Sciences à l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al Hikma).

7-8 mai 1993 MONTREAL

Libéralisation politique et démocratisation dans le Monde arabe

Colloque international organisé par le Consortium Interuniversitaire pour les Études Arabes.

12-15 mai TORONTO

22^{ème} Conférence de l'Association Canadienne des Études Africaines

University College, Université de Toronto.

A
N
N
O
N
C
E
S

13-15 mai MONTPELLIER

Premières rencontres européennes des femmes de la Méditerranée

Rencontres organisées par l'Association "Femmes Méditerranée Rencontres" et le Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles.

21 mai TUNIS

Identité et économie politique de la langue

Conférence de Keit WALTERS organisée par le Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT).

27-29 mai AIX-EN-PROVENCE

La question de l'image dans le monde arabe

Table ronde organisée par l'IREMAM

29 mai FES

Rencontre franco-marocaine sur l'histoire des institutions hospitalières dans les pays arabo-musulmans

Réunion conjointe entre l'Association marocaine et la Société française d'Histoire de la médecine.

4 juin PARIS

Une télévision éducative en direction de la Méditerranée et des pays d'Afrique francophone.

Colloque organisé par la revue INCOM.

10-12 juin HAMMAMET

Universalité et particularités culturelles

Symposium international organisé par la Société Orient-Occident (OROC), Tunis.

21-25 juin HAMMAMET

The Effects of international labor migration on the Maghrib

Colloque organisé par la Faculté des Sciences sociales et humaines de l'Université de Tunis et l'American Institute for Maghrib Studies (AIMS).

2-3 juillet AIX-EN-PROVENCE

La Méditerranée, espace de coopération?

Colloque organisé par la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence, l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et le Centre d'Etudes et de Recherches internationales et communautaires (CERIC).

8-11 juillet WARWICK

The Eurames Conference

Rencontre entre l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman (AFEMAM) et la British Society for Middle East Studies (BRISMES).

18-23 juillet BIELEFELD (Allemagne)

Limites contestées et solidarités en changement

Colloque organisé par l'Association Internationale de Sociologie.

22-27 novembre RABAT, KENITRA, CASABLANCA

L'interculturel : réflexion pluridisciplinaire

Colloque organisé par les Facultés des Lettres de Kenitra, Rabat et Casablanca 2.

27-29 novembre CASABLANCA

Les interférences et l'intertextualité : expressions artistiques, linguistiques et littéraires

Séminaire organisé par le Groupe d'Etudes Maghrébines, la Faculté des Lettres de Ben M'Sik.

27-30 novembre LE CAIRE

La littérature comparée dans un monde en devenir

Colloque organisé par la Faculté des Langues, l'Université de 'Ain Chams et l'Association égyptienne de Littérature comparée.

1-4 décembre TUNIS

Guerre et paix dans l'histoire du Maghreb

Vième Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb organisé par la Société tunisienne des Historiens universitaires.

I.R.A., INSTITUT DES REGIONS ARIDES

Route du Jorf km 22 - 4119 Medenine - TUNISIE

Tel (05) 40 661 - Fax (05) 40 435

Créé en 1976, l'Institut des Régions Arides de Médenine a pour mission d'effectuer les recherches nécessaires au développement du secteur agricole, à la conservation des ressources naturelles, à la lutte contre la désertification et l'envahissement par les sables, à l'aménagement des parcours et la réhabilitation des zones affectées par l'ensablement et la salure et à l'amélioration de l'élevage, notamment ovin, caprin et camelin. Outre la formation et l'encadrement de techniciens spécialisés en cultures arides et en lutte contre la désertification, l'Institut diffuse les résultats de ses recherches auprès des utilisateurs et du public grâce à une publication, la *Revue des Régions Arides* dont l'objectif est de faire connaître les résultats des recherches appliquées aux milieux physiques et vivants touchés par l'aridité des bioclimats. Par ailleurs, le centre de documentation édite d'autres publications comme *les Cahiers de l'I.R.A.* qui traitent des résultats des campagnes agricoles, thèses et mémoires, rapports techniques et études de projets, documents cartographiques, etc. L'Institut réalise des projets de développement intégrés dans le sud tunisien et organise des rencontres scientifiques et techniques permettant des échanges entre spécialistes. Il dispose d'importants moyens humains (plus de 25 chercheurs et 30 ingénieurs et techniciens supérieurs) répartis sur plusieurs sites : Medenine, Tataouine, Gabès et Ben Gardane.

Les programmes de recherche se concentrent actuellement sur neuf projets répartis entre six départements : sciences du milieu ; agronomie ; écologie pastorale ; sciences animales ; sciences humaines ; analyse des données.

C.A.F.R.A.D., Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement

B.P. 310 - Tanger. - Maroc

Tel 936601- Fax 943572

Le CAFRAD, dont le siège se trouve à Tanger (Maroc), est une institution africaine regroupant aujourd'hui vingt-huit Etats membres. Une résolution présentée par le Maroc en 1964 à la 12^{ème} session de l'Assemblée générale de l'UNESCO est à l'origine de la création du Centre, dont l'accord d'établissement définitif a été signé en 1967.

L'un des principaux objectifs du CAFRAD est d'entreprendre, d'encourager et de coordonner toutes recherches et études comparatives concernant les problèmes administratifs liés au développement social et économique dans les pays africains. Pour l'année 1992-93, les programmes de recherche portent sur un *bilan de la réforme administrative et de l'ajustement institutionnel*, sur les *rapports femmes-administration* et sur le thème de la *réforme de la gestion des entreprises publiques et leur privatisation*.

Le Centre anime également un programme annuel de formation à l'intention des cadres africains des secteurs public et privé (organisation de réunions scientifiques, séminaires, cycle de formation...) et se veut un organe d'accueil et de liaison scientifique au service des écoles, des instituts et de toute institution intéressée par l'Administration publique. En outre, il assure la publication d'études et de recherches concernant l'administration publique et s'efforce de rassembler, analyser et diffuser toute documentation sur la structure, l'organisation et les méthodes administratives des différents pays africains. Trois parutions servent de supports aux activités du CAFRAD : les *Nouvelles du CAFRAD*, bulletin semestriel d'information sur les activités et les programmes du Centre ; les *Cahiers Africains d'Administration Publique*, revue semestrielle ; la collection *Etudes et Documents*. L'essentiel des ressources financières du CAFRAD provient des contributions versées par les Etats membres. Par ailleurs, le Centre bénéficie de l'assistance financière des organisations internationales et de l'aide bilatérale.

Communauté des Universités Méditerranéennes (C.U.M.)

Università degli studi - Rettorato, Piazza Umberto - Bari

fax. 80 36 91 08

La Communauté des Universités Méditerranéennes est une Organisation Internationale Non Gouvernementale, basée à l'Université de Bari (Italie), reconnue par l'UNESCO, et qui réunit la presque totalité des universités du bassin méditerranéen. Elle a pour vocation d'encourager le dialogue des cultures autour de manifestations scientifiques de haut niveau.

L'une d'entre elles est la création d'un cycle doctoral dont les diverses écoles se répartissent, selon les spécialités, dans différentes universités du bassin méditerranéen. C'est celle d'Aix-en-Provence qui a été choisie pour recevoir l'Ecole d'histoire et de sciences sociales, appelée aussi "Contacts et Echanges Culturels". A raison d'un cycle d'une semaine par an, cette Ecole permet à de jeunes chercheurs en sciences sociales venus d'horizons géographiques (Espagne, Italie, Liban, France, Maroc, Grèce...) et disciplinaires différents (histoire, géographie, ethnologie, sociologie, science politique...) de procéder à un échange scientifique et culturel, à une confrontation des méthodes et à une ouverture à de nouvelles problématiques. Outre les jeunes doctorants sélectionnés sur dossier, ce cycle fonctionne également grâce à la participation d'enseignants aixois et étrangers venant de Madrid, Beyrouth, Naples, Rabat ou Athènes et pour la plupart membres du Bureau International responsable de l'organisation des rencontres. Deux cycles se sont d'ores et déjà tenus en septembre 1991 et novembre 1992, respectivement consacrés aux thèmes "Pouvoirs et sociétés en Méditerranée" et "Les représentations de l'Orient". Le prochain devrait se tenir en septembre 1993 à Aix-en-Provence avec pour intitulé "Pouvoirs et territoires : industrialisation et urbanisation en Méditerranée".

Universita del Mediterraneo (UNIMED)

P.le Aldo Moro, 5 - 00185 Roma

Tel 49910435 - 49910210

Fax 06 49910314

Telex Unisap 620564

L'Université de la Méditerranée (UNIMED) est une université "hors les murs" ayant pour objectif de promouvoir la recherche interuniversitaire et la formation au niveau du troisième cycle. Cette structure vient renforcer un mouvement général en faveur des processus d'intégration entre les institutions culturelles des pays qui bordent la Méditerranée. Son but final est de créer des diplômes post-universitaires qui soient reconnus par les universités ayant adhéré à l'UNIMED.

Une trentaine d'universités représentant 9 pays d'Europe du Sud (C.E.E.) et d'Afrique du Nord ont rejoint ce projet, promu à l'origine par l'Université de Rome "La Sapienza". L'UNIMED a créé trois bureaux décentralisés : l'un au Caire, l'autre à Malte, le dernier à Rabat.

Dans les domaines de la formation et de la recherche, les secteurs jugés prioritaires appartiennent aux sciences sociales et aux sciences de la vie : environnement, santé, transfert des nouvelles technologies, anthropologie et histoire des cultures méditerranéennes, langues, économie et finances... Le financement des programmes de recherche et de formation est assuré par des organismes privés et publics. En outre, plusieurs projets ont été retenus dans le cadre du Programme communautaire MED/CAMPUS. En association avec deux organismes internationaux, l'UNIMED a également été sélectionnée pour l'appel d'offre du Parlement européen sur la "Pollution dans la Méditerranée".

En collaboration avec le conseil de l'Europe, l'UNIMED est chargée avec d'autres partenaires d'organiser des "facultés décentralisées sur les risques naturels et technologiques". Elle assure aussi l'une des vice-présidences dans la Fédération Européenne des Réseaux Européens de Coopération Scientifique (FER).

SEMINAIRE ANNUEL DE RECHERCHE IRMC/BEIT AL HIKMA Espace de recherche et d'accès à la recherche, le séminaire s'adresse à l'ensemble des spécialistes des sciences sociales et historiques et entend contribuer au croisement des savoirs disciplinaires et des expériences de terrain.

Le cycle 1992-93 s'est achevé le 14 mai 1993. Nous vous proposons la liste des différentes interventions.

20 novembre 1992

Fanny COLONNA, Directeur de Recherche au CNRS
Histoire de vie, récit des trajectoires, biographie et destin social

4 décembre 1992

Abdelmajid CHARFI, Professeur à la Faculté des Lettres de La Manouba (Tunis)
La Religion dans le conflit des interprétations

18 décembre 1992

Mohamed TOZY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Casablanca
La science politique à l'écoute des discours et de la rue.

15 janvier 1993

Sophie FERCHIOU, Directeur de Recherche au CNRS
Rhétorique du regard : l'anthropologie visuelle

29 janvier 1993

Mohamed Hédi CHERIF, Professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
L'histoire économique entre interdisciplinarité, pluridisciplinarité et indisciplin

26 février 1993

Jean LECA, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
A quoi servent les théories ? De la trahison de l'intégration à celle de la critique

2 avril 1993

Mondher KILANI, Professeur à l'Université de Lausanne
Savoir local, savoir global. Sur la notion de croyance en anthropologie

23 avril 1993

Abdallah SAAF, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat
L'édition en sciences sociales au Maghreb

14 mai 1993

Claude GRIGNON, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherche sur la Consommation, INRA-Paris
L'indigence des concepts : la pauvreté et la précarité du point de vue du populisme et du misérabilisme

TABLE RONDE DE L'IRMC Rencontre avec Hassan RACHIQ, Professeur à la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Casablanca.
Rituel et politique dans le Haut Atlas marocain
Vendredi 11 juin à 17H30

CHRONOLOGIE La chronologie politique, économique et sociale, *La Tunisie au jour le jour, octobre 1991-décembre 1992* est parue. Elle est disponible à l'IRMC.

S O M M A I R E

THEME

Contextes et état d'une recherche :
Les études urbaines au Maroc
Mostafa KHAROUFI 3

VIENT DE PARAITRE 12

REVUES 20

ETAT DE...

Revue de Grande Bretagne
et d'Allemagne 24

CALENDRIER SCIENTIFIQUE 25

المحتويات

3	المبعث وضعية البحوث الحضرية في المغرب الأقصى مصطفى خروفي
12	آخر ما صدر
20	المجلات
24	جوانب المسألة : مجلات من انجلترا وألمانيا
25	البرنامج العلمية

C o r r e s p o n d a n c e s

Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville
1002 Tunis
Téléphone : (1) 796-722
Fax: (1) 797-376